



**La commission «Culture-Loisirs» vous propose  
un atelier de «Fabrication de produits cosmétiques»  
le jeudi 9 février 2023, de 16 h 30 à 18 h 30,  
à la salle de convivialité de la DDTM, à Vannes.**



L'objectif de cet atelier est de réaliser quelques produits cosmétiques, simples, pour combiner : bien-être, santé et budget. Elle est animée par Thérèse Fraval, vice-présidente de la commission «Culture-Loisirs» de l'ASCE 56.

À l'issue de cette animation, chaque personne repartira avec leurs produits cosmétiques (fait maison).

L'atelier est prévu pour 12 personnes maximum, de 16 h 30 à 18 h 30, à la salle de convivialité de la DDTM – 1, allée du Général Le Troadec à Vannes.

Le tarif unique est de 7,00 €/adhérent.e. Il tient compte de la participation ASCE.

**Munisez-vous d'un 1 bol moyen, 2 petits bols, 1 cuillère à soupe, à café, 1 fourchette et 1 serviette de toilette.**

Pour de plus amples informations, contacter : **Thérèse Fraval - [therese.fraval@gmail.com](mailto:therese.fraval@gmail.com) - 06 78 24 53 91 -**

**ATTENTION : L'activité peut-être annulée ou reportée selon les mesures sanitaires gouvernementales ou autres événements indépendants de notre volonté.**



**Bulletin d'inscription – Fabrication de produits cosmétiques -  
jeudi 9 février 2023, de 16 h 30 à 18 h 30, salle de convivialité de la DDTM -  
date limite d'inscription : mercredi 1<sup>er</sup> février 2023, délai de rigueur  
accompagné du règlement, à l'ordre de l'ASCE 56 et à retourner à :  
DDTM/ASCE 56 – Valérie Renaudineau - 1, allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex**

Nom – Prénom de l'adhérent.e : \_\_\_\_\_

Service /Unité ou Retraité.e : \_\_\_\_\_

Courriel personnel (obligatoire) : \_\_\_\_\_

N° téléphone portable (obligatoire) : \_\_\_\_\_ N° carte ASCE : 056/ \_\_\_\_\_

Ayant-droit (conjoint.e et/ou enfant.s inscrit.e.s sur votre carte ASCE) qui participe à cet atelier :

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

**TARIF unique : 7,00 € x ..... personnes = \_\_\_\_\_ €**